



Caen, le 20 octobre 2020,

## FLASH INFO n° 5

### Message de soutien et compte-rendu de l'audience avec Mme la Rectrice

Le **SNPDEN-UNSA** de Normandie tient tout d'abord à présenter ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Samuel Paty, professeur d'histoire géographie, sauvagement assassiné vendredi 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine pour avoir simplement fait son métier. Il souhaite également apporter son soutien à l'ensemble des enseignants, des personnels éducatifs et des personnels de direction confrontés au quotidien à l'intolérance, à la radicalisation et à l'obscurantisme dans l'exercice de leurs fonctions.

Cet évènement rappelle s'il en était nécessaire les menaces qui pèsent toujours sur le système éducatif, porteur par essence des valeurs de la République.

L'origine géographique de l'agresseur (Évreux) rappelle également, après l'assassinat du Père Hamel à Saint Etienne du Rouvray le 26 juillet 2016, que notre territoire est directement exposé à l'islamisme radical.

Plus que jamais, il nous appartient d'être unis, solidaires, vigilants et déterminés face aux attaques dont l'école est la cible, attaques qui visent à l'empêcher de jouer son rôle essentiel de formation de futurs citoyens libres, égaux, fraternels et conscients.

Madame la Rectrice a souhaité rencontrer aujourd'hui les représentants des organisations syndicales des personnels de direction et des inspecteurs. Quatre représentants des personnels de direction étaient présents sur l'ensemble des deux sites, dont deux pour le **SNPDEN-UNSA**.

L'objectif de cette rencontre était d'échanger de manière très ouverte sur notre ressenti et les perspectives concernant l'accompagnement des élèves et des équipes à partir du 2 novembre.

En introduction, Madame la Rectrice a rappelé l'effroi de toute la communauté éducative et le soutien indéfectible de l'Éducation Nationale au professeur assassiné, à sa famille et à l'ensemble de l'équipe du collège de Conflans-Sainte-Honorine. L'émoi est d'autant plus profond que ce type de risque était clairement identifié depuis 2015. La rectrice précise qu'à tout moment, une dizaine de situations d'atteinte aux valeurs de la République sont traitées sur notre territoire par les référents laïcité et radicalisation. Elle réitère la position du ministre concernant la nécessaire transparence de l'institution (en réaction au #Pas de Vague). Elle précise qu'il n'y a eu aucune défaillance dans le soutien au professeur par sa hiérarchie directe (la principale) ou par l'inspection académique et le rectorat. A aucun moment, contrairement à ce que l'on peut lire sur les réseaux sociaux ou entendre dans les médias, il n'a été envisagé de sanctionner l'enseignant, tout au contraire.

Concernant la reprise des cours, la rectrice a confirmé la décision du ministre de l'Éducation nationale de mettre en place une minute de silence le 2 novembre prochain dans chaque EPLE, même si à ce jour les contours précis de cette minute

#### Académie de Normandie

##### Secrétaire académique CAEN

Hugues Broustail,  
Principal  
Collège Dunois, Caen

##### Secrétaire académique ROUEN

Joël Delhopital,  
Proviseur  
Lycée Decrétot, Louviers

##### Secrétaires départementales Calvados

Fabienne Manteca  
Principale  
Collège Letot, Bayeux

##### Manche

Nathalie Maulny  
Principale  
Collège Aguiton, Brecey

##### Orne

Isabelle Artus  
Principale  
Collège Roger Martin du Gard,  
Bellême

##### Coordonnateur commissaires paritaires

Jacques Sesboue  
Proviseur  
Lycée J. De La Morandière,  
Granville

##### Responsable de la communication

Vincent Trocherie  
Principal  
Collège Prévert, St Pierre en  
Auge

de silence ne sont pas encore connus. Des éléments de langage sont en préparation au ministère.

Le **SNPDEN-UNSA** a insisté sur la nécessité d'un cadrage clair quant à cette minute de silence. Il a demandé à ce que l'initiative du texte d'introduction ne soit pas laissé aux chefs d'établissement mais soit un texte national afin d'éviter tout risque de dérive qui pourrait être le fruit de maladresses oratoires.

Les échanges croisés entre les différents participants ont permis d'aborder de nombreux sujets et ont conduit à un consensus qui fera l'objet d'une communication de Mme la Rectrice au Ministère :

- Aucune précipitation concernant la séquence pédagogique qui devra être mise en place dans chaque EPLE. Le **SNPDEN-UNSA** a demandé à ce que l'initiative soit laissée aux EPLE avec un délai minimum d'une à deux semaines. Une représentante syndicale des inspecteurs a également évoqué la journée de la laïcité le 9 décembre comme journée pour organiser cette séquence. Madame la Rectrice valide pour sa part les deux propositions et confirme qu'il faut laisser du temps aux équipes pour construire la réponse appropriée.
- Le **SNPDEN-UNSA** a insisté pour que les personnels enseignants soient étayés pour faire face aux débats que peut engendrer la défense de la liberté d'expression par opposition à l'utilisation de documents qui peuvent heurter les croyances de certains élèves. Madame la Rectrice entend la demande et précise que l'État ne doit rien céder sur ce champ. Il appartient à chaque équipe de direction de faire remonter via l'application Faits Établissements toute entorse au principe de la liberté d'expression.
- Face à la multiplication de sujets « prioritaires » qui nécessitent à chaque fois une grande réactivité des équipes de direction, le **SNPDEN-UNSA** réitère la demande déjà formulée en Blanchet à propos de la COVID d'un accès direct et actualisé sur le portail métier à toutes les consignes à jour ainsi qu'aux documents à utiliser.
- Les participants conviennent que la réponse à cet évènement doit s'inscrire dans le temps long afin de faire évoluer les pratiques et outiller les enseignants pour éviter l'auto-censure et les armer pédagogiquement à faire face à la contradiction. Cela implique de réinterroger la formation initiale et continue des enseignants mais également des CPE, AED et équipes de direction.
- Les agents territoriaux doivent également être accompagnés face aux risques qu'ils peuvent rencontrer lors du passage au self notamment.
- En cas de contestation d'élèves ou de familles quant à un enseignement, les équipes de direction doivent recevoir prioritairement l'enseignant pour entendre sa version avant tout autre entretien avec les familles ou

les élèves. L'accompagnement des enseignants doit être sans faille en mobilisant tous les moyens à disposition : Faits établissements, protection fonctionnelle, appel de la cellule laïcité...

- Le **SNPDEN-UNSA** a également demandé à ce que des consignes soient données concernant l'organisation des PPMS intrusion dans ce nouveau contexte anxiogène. Madame la Rectrice confirme la nécessité, malgré le COVID, de ne pas négliger l'organisation de ces exercices. Elle note la demande de notre syndicat.
- Ce drame rappelle également l'importance cruciale jouée par les réseaux sociaux et la nécessité de mieux former les élèves à leur usage.

En conclusion, Madame la Rectrice a annoncé une nouvelle réunion probablement la semaine prochaine pour nous informer des modalités décidées par le ministère.

Les personnels de direction sont fortement sollicités encore une fois en tant que garants de la sécurité au sein des EPLE et représentants de l'État. Une fois encore, c'est vers eux que la Nation se tourne dans les prochaines semaines pour accompagner les mesures prises afin de réaffirmer l'autorité de l'État et la sécurité des personnels et des élèves dont ils ont la charge.

Le **SNPDEN-UNSA** veillera à accompagner les personnels de direction afin qu'ils puissent accomplir en toute sérénité leur mission de soutien et d'accompagnement de leurs équipes, en toute sécurité, et se concentrer sur l'essentiel de leurs missions que sont l'éducation et l'enseignement des valeurs de la République.

Le **SNPDEN-UNSA** invite chacun à s'associer à l'hommage national qui sera rendu à notre collègue assassiné.

Joël DELHOPITAL et Hugues BROUSTAIL  
Secrétaires académiques